Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260410-19_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 10 avril 2026

Le dix avril deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés :

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : RICHARD Martine

2026.19 – Composition des commissions communales

Le fonctionnement municipal s'appuie sur un travail au sein de commissions préparatoires ou consultatives. Le nouveau conseil municipal doit choisir leurs membres.

Les commissions, composées d'élus, permanentes ou temporaires, peuvent être consacrées à un thème transversal (urbanisme, finances, affaires culturelles, etc) ou à un objet précis (un dossier en particulier). Le conseil municipal fixe le nombre de ses membres.
Ces commissions ont pour mission de préparer les décisions soumises au conseil municipal. Elles ne s'y substituent pas, le conseil restant seul à pouvoir voter les délibérations. Elles sont présidées par le maire (ou le vice-président désigné lors de la première séance).

La **commission d'appel d'offres** peut être constituée de manière permanente ou au gré des appels d'offres. Les marchés passés selon une procédure formalisée lui sont obligatoirement soumis pour attribution. Elle comprend le maire (ou son représentant) et trois conseillers municipaux.

Liste des commissions - composition

Finances et Administration générale :
Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Françoise MARTIN (Rapporteur), Loïc DAUNAY, Stéphanie BREUGNOT, Thomas SCHMITT, Landry BONENFANT et Thierry GENSSE.

Bâtiments communaux :
Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Alain ANGERS (Rapporteur), Muriel DEPARTOUT, Gilles MAYAUX, Alexandra DEBAUGNIES et Martine RICHARD.

Voirie et Sécurité routière :
Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Loïc DAUNAY (Rapporteur), Alain ANGERS, Thierry GENSSE, Muriel DEPARTOUT et Benoit HAMON.

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260410-19_2026-DE

Urbanisme, aménagement et environnement :
Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Loïc DAUNAY (Rapporteur), Françoise MARTIN, Stéphanie BREUGNOT, Gilles MAYAUX, Christine FRESCA-FANTONI, Muriel DEPARTOUT et Thierry GENSSE.

Affaires scolaires :
Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Stéphanie BREUGNOT (Rapporteur), Alexandra DEBAUGNIES, Christine FRESCA-FANTONI, Martine RICHARD et Gilles MAYAUX.

Vie associative et locale :
Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Stéphanie BREUGNOT (Rapporteur), Alain ANGERS, Thierry GENSSE, Martine RICHARD et Muriel DEPARTOUT.

Communication :
Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Thomas SCHMITT, Christine FRESCA-FANTONI et Catherine SORGNIARD.

Affaires sociales :
Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Thierry GENSSE, Catherine SORGNIARD, Martine RICHARD et Alexandra DEBAUGNIES.

Appel d'offres :
Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Françoise MARTIN, Loïc DAUNAY, Benoit HAMON et Landry BONENFANT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Valide la composition des commissions communales listées ci-dessus.**

Pour extrait conforme,
Le 10 avril 2026
Secrétaire de séance
Martine RICHARD

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)